

Embauche d'un salarié étranger

Par Jordan P
Bonjour,

Nous sommes un cabinet comptable et nous avons un nouveau client qui a une interrogation.

Il veut embaucher un salarié qui est de nationalité italienne, réside en Espagne et qui va travailler en Espagne.

Je voulais donc savoir si son statut est similaire à un statut d'expatrié sachant qu'il n'a jamais travaillé en France. Si non, quelles sont les démarches à faire auprès des différents organismes.

Merci d'avance. Cordialement.